

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 40 • 8 OCTOBRE 2021 • CHF 3.-

Réunir ceux qui favorisent la vaccination? Une idée controversée page 2



Asile: la campagne «Education pour tous - Maintenant!» bat son plein page 3



La France est dans la rue contre la loi chômage page 6

Boîte de Pandore des paradis fiscaux

FISCALITÉ • Cinq ans après les Panama Papers, une nouvelle investigation journalistique souligne que l'utilisation de sociétés écrans est toujours étendue. Les Pandora Papers sont une nouvelle pierre dans le jardin des paradis fiscaux. Les associations de la société civile avancent leur programme de changement.

Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) a eu accès à des données de 29'000 sociétés fictives logées dans des paradis fiscaux tels que le Panama ou les îles Vierges britanniques. Ceci suite à des fuites de documents commerciaux provenant de 14 cabinets d'avocats, en connexion avec leurs coreligionnaires en Suisse, aux Etats-Unis et en Europe. Les associations de la société civile demandent des mesures immédiates.

DSK en première ligne

Elles sont inconnues du grand public ou du simple quidam, et ont pour noms Alcolgal, qui possède des bureaux dans une douzaine de pays, Trident Trust ou SFM. Cette dernière est en charge notamment des sociétés de gestion de Dominique Strauss-Kahn, ancien président du FMI. Mais aussi Asiatic Trust à Singapour, All About Offshore (AABOL) basée aux Seychelles, Demetrios A Demetriades LLC de Chypre et DadLaw de Malte, les seules basées en Europe. Ces sociétés, bardées d'avocats, permettent aux plus riches de cacher leur argent, en créant des sociétés fictives avec des prête-noms.

Parmi les nombreux clients de ces discrètes officines, on trouve plus de 300 hommes politiques de 90 pays, trois présidents en exercice parmi lesquels Imran Khan, supposé «héros de la lutte anticorruption» à la tête du Pakistan depuis 2018. Mais aussi onze présidents à la retraite, des congrégations religieuses et artistes de renommée mondiale, dont Elton John, Shakira, Ringo Starr et des milliardaires, selon l'ICIJ. Alors que les «Panama Papers» (2016) provenaient des dossiers d'un seul prestataire de services offshore, soit le cabinet d'avocats panaméens Mossack Fonseca, les «Pandora Papers» élargissent le focus sur cette industrie offshore.

Avocats et fiduciaires helvétiques

Au total, l'enquête révèle des vrais propriétaires sous paravent originaires de plus de 200 pays et territoires, les plus gros contingents provenant de Russie, du Royaume-Uni, d'Argentine et de Chine. Elle montre aussi que des avocats, fiduciaires et consultants suisses, non soumis à la Loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent (LAB), ont particulièrement bien œuvré dans ce cadre. Selon une journaliste de l'ICIJ, Scilla Alecci, au moins 26 cabinets suisses auraient été impliqués dans ces pratiques entre 2005 à 2016, soit 90 conseillers dans des cabinets d'avocats, notaires et consultants.

«En 2020, les conseillers ont soumis une infime partie – à peine 2% – des plus de 5300 déclarations d'activités suspectes déposées dans le pays. Ces rapports sont souvent la première étape pour identifier les crimes financiers», explique la journaliste. Elle se penche particulièrement sur un cas particulier, celui du Fidinam. «Le groupe (dont le président d'honneur est Tito Tettamanti, politicien du Centre, avocat et capitaine de presse, ndr) a collaboré depuis le début des années 2000 avec un cabinet d'avocats panaméens (Alcolgal, ndr) pour créer plus de 7000 sociétés écrans pour des clients», explique-t-elle encore.

«La société de conseil Fidinam compte de nombreux clients qui gagnent leur argent en émettant du CO₂. Parmi ceux-ci, citons le défunt dirigeant autoritaire de Bahreïn, dont l'activité économique est



Suite aux révélations de journalistes sur l'évasion fiscale des puissants, les propositions de correction du système abondent. DR

encore principalement orientée vers l'extraction de pétrole et de gaz ou à un ancien dirigeant de Petrobras, la gigantesque compagnie pétrolière parapublique brésilienne», précise encore la Grève du climat dans un communiqué. Alcolgal a aussi aidé les membres de la famille Aliyev, président de l'Azerbaïdjan, grand producteur de pétrole avec la société Socar.

«La Suisse joue un rôle central dans le financement et le soutien de la destruction du climat» aux yeux de la Grève du climat. «Nous exigeons la fin immédiate de cette pratique d'évasion fiscale et d'enrichissement secret. Toutes les personnes et entreprises suisses impliquées doivent être tenues pour responsables. Seule l'exploitation sans scrupule de pays entiers et de leurs ressources naturelles permet de financer cette destruction du climat», estime Anna Lindermeier, membre de l'association, qui demande une enquête plus approfondie et «la fin immédiate de cette sale pratique».

Impunité suspecte

Reste que les avocats d'affaires n'en démordent pas et se considèrent dans leur bon droit. Après avoir fait capoter en décembre un renforcement de la LAB, la profession estime que son activité de conseil et d'optimisation fiscale est parfaitement légale, tant qu'elle n'occasionne pas de fraude fiscale.

Pour l'association Public Eye, cette distinction s'avère plus que byzantine. Elle demande au Conseil fédéral et tout particulièrement au ministre des Finances Ueli Maurer de combler les lacunes législatives qui permettent de telles pratiques. Ceci en instaurant des obligations de diligence raisonnable aux conseillers de sociétés écrans en Suisse. Une action symbolique pour «corrompre» le ministre UDC et lui envoyer une valise pleine de faux billets en guise de pot-de-vin, qui a recueilli plus de 10'000

signatures, est en cours.

La divulgation de ces manœuvres offshore consterne aussi l'association Attac. Qui lutte depuis 1998 pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières. Elle rappelle que la fraude aux prélèvements obligatoires, soit ce qui manque tous les ans aux recettes publiques, serait comprise entre 860 et 1000 milliards d'euros dans l'Union européenne et à plus de 100 milliards d'euros en France. Elle demande la fin de la politique des petits pas.

Avec des propositions tous azimuts. Ainsi la création d'un cadastre financier mondial, une véritable transparence fiscale (notamment avec le reporting public pays par pays), une sanction efficace de la fraude, c'est-à-dire des fraudeurs et de leurs complices. Sans oublier une véritable protection des lanceurs d'alerte. Ou encore le renforcement des moyens législatifs, techniques et humains des services spécialisés (notamment ceux des administrations fiscales et douanières ou encore de la justice) et de la coopération internationale.

Pas en reste, l'association Transparency international, basée à Berlin, exige des «réformes profondes». «Ce coup d'œil sans précédent dans le monde souterrain de l'industrie offshore doit créer un nouvel élan pour mettre fin à l'abus des sociétés anonymes qui dure depuis des décennies. Personne ne devrait pouvoir se cacher derrière des sociétés qui n'existent que sur le papier, ne serait-ce que dans une seule juridiction», souligne l'association. Elle demande aussi que les obligations de lutte contre le blanchiment d'argent et les sanctions soient étendues aux intermédiaires du secteur privé tels que les prestataires de services aux entreprises, et que les autorités de surveillance soient bien équipées pour les contrôler. ■

Joël Depommier

Action Public Eye: <https://www.publiceye.ch/fr/action/vingt-millions-pour-corrompre-ueli-maurer>



IL FAUT LE DIRE...

L'Afghanistan oubliée

Le 15 août, les talibans prenaient Kaboul, à la suite du reste du pays, à l'exception de la vallée du Panjshir. Parmi leurs premières interdictions, celle de participer au défilé du 1^{er} Mai, une journée honnie par ces islamistes pachtoune. Depuis, les révélations sur les violations des droits humains ne cessent. Le 30 août, selon Amnesty, les forces talibanes ont tué 13 membres de la minorité chiite des Hazaras, anciens membres des Forces nationales afghanes de défense et de sécurité (ANDSF) dans le district de Khidir, malgré leur reddition. Ces exactions ont tout de meurres extrajudiciaires. On ne parlera pas non plus du sort des femmes afghanes, qui ont vu leurs manifestations de protestation interdites et les jeunes filles exclues de poursuivre leurs études au secondaire. Les nouveaux maîtres s'en prennent aussi aux journalistes et n'ont pas hésité à assassiner brutalement un comédien, Fazal Mohammad, qu'ils n'aimaient pas.

Face à cette situation, qui risque d'empêcher ces prochains mois, le silence n'est pas de mise et la communauté internationale doit s'engager. Il s'agit de prendre des mesures concrètes au Conseil des droits de l'homme des Nations unies afin d'envoyer le message que l'impunité ne sera pas tolérée. «Cela devrait aller de pair avec un soutien à l'enquête en cours à la Cour pénale internationale, afin d'assurer la responsabilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre commis par toutes les parties», estime Juliette Rousselot, chargée de programme de la Fédération internationale pour les droits humains.

Outre l'aide financière, qui pourrait être apportée aux réfugiés.afghan.es dans les pays voisins, les Etats occidentaux se doivent d'en faire plus. En Suisse, les villes de Genève, Berne ou Zurich ou le Grand Conseil genevois ont ratifié le principe d'accepter un contingent sur leur territoire et favoriser le regroupement familial des Afghan.es vivant en Suisse. On ne peut pas se limiter comme le fait Karin Keller-Sutter, cheffe du département de justice et police de n'envisager aucun accueil supplémentaire pour les personnes vulnérables, qui se sont battues ces dernières années pour les droits des femmes, la démocratie et une société libre, ou s'en tenir à vague projet de concertation européenne sur le sujet.

Joël Depommier

Vaccination, une campagne disputée

COVID • La campagne de vaccination stagnante, le Conseil fédéral a eu une idée controversée pour la relancer. Soit rémunérer les personnes qui la favoriseraient. Des problèmes juridiques et déontologiques notamment se posent.

Le taux de personnes entièrement vaccinées contre le Sars-coV2 dans notre pays est actuellement de 59,33%. Un chiffre auquel il faut ajouter 5,27% de personnes ayant reçu une première dose, pour un total de 64,60%. En somme pas de quoi, selon les autorités, à faire passer un hiver à l'abri d'un débordement de notre système de santé, qui aura également à gérer d'autres pathologies liées saisonnières. A en croire les experts, il nous faudrait atteindre environ 85% de personnes pleinement vaccinées pour s'en prémunir.

Stratégie attendue

Pour faire face à cette situation, le Conseil fédéral (CF) a conçu une stratégie en quatre points. Il l'a mise en consultation auprès des cantons. Le premier consiste en une «semaine nationale de la vaccination». Le second vise à augmenter le nombre d'unités mobiles permettant de se faire inoculer dans les vallées, les places de village, les universités, les stades de foot... Le troisième tient en une campagne d'information personnalisée avec 1700 personnes pour répondre aux questions de celles et ceux qui sont réticents à passer le cap, et ce de manière individualisée.

Jusqu'à là rien d'étonnant de la part d'un gouvernement peinant à convaincre sa population d'opter pour un acte médical. Et qui souhaite la protéger d'une pandémie ayant fait quelques 11'107 victimes décédées depuis février 2020.

Prime à la vaccination

Là où tout semble déraiper, c'est lorsque le Conseiller fédéral en charge de la santé, Alain Berset, propose «un système d'incitation innovant». Son idée? La personne qui parviendrait à convaincre un proche, ami ou voisin serait récompensée par un bon de 50 francs. Ses possi-

bilités d'usage seraient définies par les cantons, qui choisiraient dans quel commerce la récompense serait utilisable.

Le concept n'est pas vide de sens. Dans les années 40, aux Etats-Unis, le psychologue Kurt Lewin avait été mandaté pour trouver comment modifier les habitudes alimentaires de la population afin de lui faire consommer davantage d'abats, ce que peu de monde faisait alors, à un moment où le pays était confronté à une pénurie de viande.

Le vaccin, c'est toi, c'est moi

De son étude il ressort que l'effet de modification du comportement par de l'information apportée par un nutritionniste, un expert faisant un exposé sur les bienfaits des abats est inférieure à celle résultant d'une discussion autour du même exposé, en groupe avec des pairs. Ainsi, l'exposé d'un expert seul parvenait à convaincre 3% des personnes ayant assisté à l'exposé seul d'opter pour la consommation d'abats, contre 32% dans le groupe ayant pu en discuter avec des pairs. Seulement cet effet n'impliquait aucune rétribution pécuniaire.

Imaginons que les cantons plébiscitent cette solution du bon. Un soir vous buvez un verre avec un ami, parent ou proche qui tente de vous faire adhérer à la vaccination, que vous avez jusqu'alors refusée. Comment saurez-vous que cette personne cherche véritablement à vous protéger et non à se faire offrir un restaurant par la Confédération? Que restera-t-il de la confiance que vous lui portez, s'il vous demande de mentionner qu'il vous a convaincu pour se faire rétribuer? Comme le conseille un vieux dicton portugais, «les amis sont les amis, les affaires sont à mettre à part». ■

Jorge Simao



Alain Berset vient de présenter une stratégie en quatre points pour lutter contre la pandémie.

Anidaat

Contre des recherches et un enseignement au rabais

SUISSE • Ce vendredi 8 octobre, le collectif Pétition Academia déposait à Berne son texte en faveur de la pérennité du secteur de la recherche et de l'enseignement universitaire. Pour réveiller les chambres fédérales.

Le Collectif regroupe plusieurs associations du corps intermédiaire et des doctorant.es des universités suisses. Il est soutenu par les syndicats du SSP et du SIT. Son objectif? Permettre la création d'emplois permanents dans le monde académique et assurer de meilleures conditions de recherche, d'enseignement et de travail pour le personnel d'assistant.es engagé en contrat à durée déterminée (CDD).

Précarité contractuelle

Dans leur pétition, les signataires rappellent que 80% du personnel scientifique des hautes écoles universitaires est employé sur des contrats précaires. «C'est le cas des 41'000 personnes qui constituent en Suisse le «corps intermédiaire», une catégorie regroupant doctorant.e-s, post-

doctorant.es, chargé.es d'enseignement et collaborateurs.trices scientifiques». Et d'ajouter que «leurs conditions d'emploi sont marquées par des contrats multiples à durée déterminée, au mieux de quelques années, fréquemment de quelques mois, couramment à temps partiel et souvent liés à des projets de recherche limités dans le temps, des revenus insuffisants, peu d'autonomie dans l'organisation d'activités académiques, une dépendance personnelle vis-à-vis des professeur.es et des perspectives quasi inexistantes d'occuper un jour un poste académique stable.»

Interviewée par le journal du SSP, une assistante doctorante à Genève signale des taux d'activité entre 25% et 40%, «rendant très difficile dans le même temps de trouver du travail à côté,

car les heures effectives de boulot sont nettement plus élevées que ce que stipule leur cahier des charges». Elle relève aussi qu'une part importante de ces personnes en contrats précaires ont plus de 35 ans, ce qui les met dans une situation de grande vulnérabilité, «à un âge où beaucoup pensent à fonder leur famille».

Postes stables revendiqués

Forte de plus de 8000 signatures, soutenue outre les principaux intéressés par l'Union suisse des étudiant.es (UNES) ou la Conférence universitaire des associations d'étudiantEs de l'Université de Genève (CUAE), la pétition demande la création d'un nombre conséquent de postes stables pour les chercheur.es post-doctoraux.ales. «L'Assemblée fédérale doit adresser un

message clair aux établissements d'enseignement supérieur, à leurs instances représentatives et au Fonds national suisse (FNS) pour que les politiques d'engagement et de promotion de la relève soient réformées avec l'objectif de créer un nombre conséquent de postes stables, accessibles le plus rapidement possible après l'obtention du doctorat», revendique la pétition.

«Même si les universités sont des institutions cantonales, dont la plus grande partie du budget est définie par les cantons, une part significative de la politique scientifique suisse – et de son financement – se décide aussi au niveau fédéral», rappelle l'assistante doctorante genevoise. ■

JDr

Infos complémentaires sur www.petition-academia.ch/fr/accueil

Extinction Rebellion a occupé Zurich



Dès lundi 6 octobre, des activistes d'Extinction Rebellion bloquent certaines rues de Zurich. Leur objectif est de pousser le Conseil fédéral à déclarer l'état d'urgence climatique, atteindre la neutralité carbone en 2025 et mandater des assemblées citoyennes chargées d'organiser un plan pour le climat. Au soir de la première journée, la police avait arrêté 134 personnes.

Ce mercredi, une centaine d'activistes continuaient à se mobiliser, assis.es par terre, alors qu'ils étaient encerclés par la police en gare de Zurich. «Nous attendons une réponse du Conseil fédéral à nos trois demandes, c'est une question de survie», annonçait le groupe sur Facebook.

Réd. / DR

Grève du personnel de la Ville de Genève



Le 30 septembre, le personnel de la Ville de Genève s'est mis en grève contre le projet de budget 2022 présenté le 1^{er} septembre. Celui-ci prévoit notamment le blocage des mécanismes salariaux (blocage des annuités, du 13^e salaire progressif et de la prime d'ancienneté, pas d'indexation). «Cette économie de 6 millions de francs sur le dos du personnel vise à combler le trou provoqué par la baisse de l'imposition sur le bénéfice des entreprises (RFFA) et les mesures budgétaires liées au Covid-19. Le personnel n'est pas une variable d'ajustement budgétaire», dénoncent les salarié.es soutenu.es par les syndicats SIT et SSP. Près de 600 personnes sur les 4000 de la fonction publique se sont regroupées devant le mur des Réformateurs, avant de rejoindre la Jonction.

Réd. / SSP

IMPRESSUM

Société d'édition de GaucheBdo
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
Amanda Loset, présidente

Rédaction
redaction@gauchebdo.ch
022 320 63 35
Joël Depommier, rédacteur en chef,
Jorge Simao, rédacteur,
Bertrand Tappolet, correcteur, rédacteur

Administration
administration@gauchebdo.ch

Abonnements
abo@gauchebdo.ch
Tarifs sur: www.gauchebdo.ch/abo
CCP 12-9325-6

Publicité
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

Maquette
Solidaridad Graphisme,
1204 Genève

Impression
Pressor, 6, route de Courroux,
2800 Delémont

Parution
GaucheBdo paraît 40 fois par année

Malgré les violations des droits humains

SUISSE • Alors que les Chambres ont à nouveau approuvé des mesures restrictives contre les requérants, la campagne «Education pour tous - Maintenant!» a déposé une pétition.

Les expulsions de requérant.es n'ont jamais cessé en Suisse. Alors qu'en raison de la pandémie, le nombre d'avions quittant le sol suisse a massivement diminué au cours de l'année et demie écoulée, des vols d'expulsion ont continué d'être effectués. Ceci entre autres en janvier 2021 vers l'Éthiopie, un pays en proie à la guerre civile, où des violations massives des droits de l'homme ont lieu. Rappelons que sur la base d'un accord bilatéral, la Suisse peut expulser de force des personnes vers l'Éthiopie depuis novembre 2018.

Faits embellis

Cependant, selon l'association humanrights.ch, la situation sur le terrain s'est massivement détériorée ces dernières années: «Une guerre civile sanglante sévit dans la région du Tigré et la situation humanitaire est catastrophique: selon le Bureau de secours d'urgence de l'ONU, environ 1,8 million de personnes dans le seul Tigré sont au bord de la famine, tandis que 400'000 ont déjà franchi ce seuil.» De plus, «dans la région, 1,7 million de personnes sont en fuite et l'ensemble de l'Éthiopie compte 2,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Des dizaines de milliers de personnes ont fui vers les pays voisins. La violence systématique à l'encontre des femmes et des enfants est très répandue, y compris en tant qu'arme de guerre. Le conflit et les difficultés s'étendent de la région en crise du Tigré à l'ensemble du pays.»

«Le problème est que le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Tribunal administratif fédéral apprécient la situation de façon trop optimiste dans les régions de crises et appliquent le «meilleur scénario». Les situations instables, comme celle qui se présente actuellement en Afghanistan, doivent être évaluées avec prudence et selon le principe «in dubio pro refugio» (le doute profite au réfugié). Ce n'est malheureusement pas le cas avec l'Éthiopie», estime Stéphanie Motz, avocate spécialisée dans les questions d'asile.

Critique acerbe

Dans le même temps, le Conseil national et le Conseil des Etats durcissent les mesures à l'encontre des requérant.es, comme l'a une nouvelle fois démontré la session qui s'est achevée aux Chambres. Les contributions financières et le personnel de l'agence de protection des frontières Frontex ont été augmentés. L'Organisa-



La Suisse continue à renvoyer des réfugié.es, notamment en Éthiopie en plein conflit.

Solidarité sans frontières

tion suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) critique aussi l'approbation par les deux chambres du Parlement des contrôles systématiques des données des téléphones portables dans la procédure d'asile et des tests obligatoires Corona pour les expulsions.

Une motion du membre PS du Conseil des Etats (JU), Elisabeth Baume-Schneider, a été rejetée par le Conseil des Etats. Elle demandait une aide financière directe ou un fonds d'aide aux sans-papiers géré par des organisations d'aide. Cette somme devait permettre de couvrir au moins partiellement les coûts les plus importants en matière d'assurance maladie, de loyer et de nourriture pour les demandeurs d'asile. La Chambre haute s'est aussi prononcée contre le fait que des sans-papiers soient soutenus par le gouvernement fédéral pendant la crise de Corona afin de garantir les besoins les plus élémentaires tels que le logement, la nourriture ou les soins de santé. Les sans-papiers n'ont pas

accès aux mesures de remplacement du salaire, à l'éducation et à l'aide sociale, et leur accès aux soins de santé est restreint.

Obstacles à l'éducation

Solidarité sans frontières, le syndicat de l'enseignement SPP et l'Association suisse des étudiants (UNES) ont lancé la campagne «Education pour tous – maintenant!» à l'automne 2020. «Avec notre campagne, nous voulons simplifier l'accès à l'éducation pour les requérant.es. Les réfugié.es, les demandeurs d'asile, les personnes rejetées et les sans-papiers qui veulent s'instruire et travailler se heurtent souvent à des obstacles presque insurmontables. C'est pourquoi nous avons lancé la campagne et la pétition «Permettre l'éducation et le travail pour les réfugiés!». Le 22 septembre, la pétition comportant 19'209 signatures a été remise aux autorités du Palais fédéral pour être examinée par le Parlement.

Les cantons étant largement responsables des questions d'éducation, la coalition a porté la campagne dans les régions afin de sensibiliser un public plus large. «Nous avons notamment organisé des événements où les réfugiés ont pu s'entretenir avec des professionnels de l'éducation et des hommes politiques. Des tables rondes et des présentations («Les réfugiés ont la parole») ont eu lieu à Genève, Schaffhouse, Zurich, Berne, Davos, Fribourg et dans des émissions de radio d'autres événements sont en cours d'organisation. La pétition est également accompagnée de six motions parlementaires visant à améliorer l'accès des réfugiés à l'éducation.»

Education à part entière

Le texte de la pétition «Améliorer l'accès à la formation et au travail pour les personnes exilées!» exige du Conseil national et du Conseil des Etats des mesures concrètes pour l'éducation et la formation continue des réfugiés vivant en Suisse. La campagne revendique du Conseil fédéral et des cantons que l'Agenda Intégration Suisse garantisse le droit à la formation pour tous, indépendamment du statut de séjour et en fonction de leur potentiel respectif. Au niveau du primaire et du secondaire inférieur, les enfants réfugiés et leurs familles doivent être rapidement intégrés dans des logements adaptés aux enfants et dans les classes ordinaires des écoles primaires.

Au niveau de l'enseignement secondaire supérieur, les jeunes réfugiés d'âge post-obligatoire devraient bénéficier d'une formation à part entière et à plein temps, de programmes de préparation professionnelle plus généreux et d'un soutien et d'un encouragement, y compris pour le lycée s'ils sont aptes. Ceux qui sont en formation devraient pouvoir la terminer, même si une décision négative en matière d'asile est prise.

La Confédération, les cantons et les universités doivent veiller à ce que les réfugiés ayant un bon niveau de formation soient soutenus dans l'accès aux universités et que les diplômés qu'ils apportent avec eux soient mieux reconnus. «Dans la société de la connaissance numérisée, les limites d'âge dans l'éducation n'ont pas de sens. Toutes les personnes, en particulier les réfugiés, devraient pouvoir profiter des possibilités d'éducation à l'âge adulte», estiment les pétitionnaires. ■

Damian Bugmann

Paru dans *Vorwärts*, adapté par la rédaction
Infos sur: www.education-maintenant.ch

Vaud: la Loi sur l'exercice des droits politiques sous toit

Les député.es ont entériné la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) forte de 200 articles. Ce texte suscite une insatisfaction globale chez Ensemble à Gauche (EàG).

La nouvelle loi prévoit qu'il faudra désormais dévoiler les noms des donateurs à partir de 5000 francs. Ceci tant pour les personnes physiques que pour les entreprises. «Il s'agit de «transparence opaque», nous savons que cette loi n'amènera pas grand-chose pour que les électrices et les électeurs puissent faire leur choix en toute connaissance de cause en sachant qui est aux manettes. Un parti peut jouer au même jeu que M. Broulis (Chef du Département des finances et des relations extérieures PLR du Canton, ndlr): un budget et des comptes qui sont très rarement en accord», estime EàG dans un communiqué.

Les député.es ont renoncé à limiter

les mandats des élus cantonaux, malgré des propositions de la gauche qui souhaitait ne pas dépasser des mandats de 15 ou 20 ans. La proposition pour que l'affranchissement de l'enveloppe de vote soit pris en charge par l'Etat afin d'augmenter la participation aux votes et aux élections a été refusée. «Nous prenons acte qu'une participation de moins de 50% de la population sauf cas exceptionnel, satisfait la majorité du plénum», conspue EàG. Le principe d'un bulletin unique pour les exécutifs comme le Conseil d'Etat et les Municipalités est validé. «Nous regrettons bien sûr l'introduction de cette complication. Notre groupe relève ici que la Droite, si prompt à vouer aux gémonies les avantages d'une Caisse maladie unique ou d'un taux d'impôt unique pour toutes les citoyennes et tous les citoyens, ici se porte si enthousiaste à l'idée de bulletin unique qui apporte, et l'exemple genevois l'a démontré,

une augmentation du nombre de bulletins nuls: donc une complication. «Fausse bonne idée» comme on dit souvent à droite lorsqu'on est pas du tout d'accord avec un objet», souligne la formation de gauche radicale. Par 74 voix contre 51 et 3 abstentions, le plénum a confirmé son vote du deuxième débat, et décidé d'éliminer d'emblée les listes qui n'ont pas recueilli au moins 5% des suffrages pour la répartition des sièges dans les arrondissements non subdivisés après une élection au Grand Conseil. «Cette mouture de la LEDP n'amène pas plus de démocratie représentative dans le fonctionnement de notre Etat Cantonal. Nous avons essayé de porter la voix des petits partis, comme nous le faisons souvent, et comme souvent dans le vide», estime EàG, qui a voté du bout de l'ongle sur le bouton vert de la révision. ■

JDr

Référendum déposé contre un cadeau fiscal



Le PS Suisse, les Vert.es et l'Union syndicale suisse, ainsi que le reste de la gauche, ont déposé cette semaine à la Chancellerie fédérale près de 70'000 signatures contre la suppression du droit de timbre. Cette arnaque coûterait au moins 250 millions de francs par an, et de nouveaux privilèges d'un montant total de plus de 2 milliards de francs sont prévus pour les entreprises. «55 grandes entreprises, compagnies d'assurances et banques sont les principales bénéficiaires de la suppression du droit de timbre. 590'000 PME repartiront donc les mains vides», estiment les référendaires.

Réd. / PSS

Gauchebo a besoin de votre soutien

CCP: 12-9325-6

Décès de Jean-Claude Larpin

C'était le 23 septembre. Jean-Claude Larpin, qui a été pendant de nombreuses années un camarade responsable, au vrai sens du terme, au sein des organisations de la classe ouvrière de Genève et de Carouge a tiré sa révérence.

Né dans une famille ouvrière de Vernier, il a été membre du groupe d'enfants «les Avant-Coureurs», puis en a été un des dirigeants, actif aussi au Satus «Ski et montagne», à la «Jeunesse libre», au Parti du Travail, section de Carouge. Conseiller municipal carougeois dès 1975, il en a été le vice-président puis le président de 1990 à 1993. Jean-Claude Larpin était un garçon sérieux, précis; il avait étudié à l'Ecole d'ingénieur: un brillant élève. Son parcours professionnel a débuté chez Technicair à Vernier, chez qui il est resté jusqu'à la fermeture définitive. Il était ensuite l'administrateur du journal du parti, avant de suivre une formation de journaliste. En 1993, il devint le secrétaire cantonal politique de notre parti au moment de la création de l'Alliance de Gauche.

N'oublions surtout pas ses compétences musicales: Jean-Claude Larpin était le banjo de l'orchestre du parti, «les gais montagnards». Lesquels ont sévi pendant près de 20 années sur les plus grands plateaux de nos fêtes populaires, la «Kermesse», la «Fête de l'Huma», la «Fête du Drapeau Rouge» à Bruxelles et les exploits en Ukraine, à Moscou, à Bakou, et même en Suisse allemande.

C'est un mal pernicieux qui l'a éloigné depuis déjà bien trop longtemps de toutes ces activités, où son talent et son perfectionnisme ont pu s'exercer, voire nous émerveiller. Salut Jean-Claude. ■

René Ecuyer



Jean-Claude Larpin, ingénieur, journaliste, militant politique et musicien. DR

Il y a dix ans, disparaissait notre camarade Armand Magnin...

Cela fait déjà dix ans que notre camarade Armand Magnin nous a quittés; c'était le 29 septembre 2011, à l'âge de 91 ans. Si certains se souviennent de lui, d'autres ne l'ont pas connu. Même s'il a occupé des postes de dirigeant au sein de notre parti en tant que secrétaire général, c'était avant tout un militant qui s'est toujours battu pour défendre les intérêts des travailleurs et des retraités. Il a aussi été président de l'AVIVO. Et pourtant, il n'avait pas fait l'Université, sa formation de base était tournée chez Similor. Quand il parlait des travailleurs, il connaissait le sujet. Membre de la commission ouvrière, quand il s'est engagé en politique, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers le Parti du Travail. Devenu journaliste, à la Voix Ouvrière, alors quotidienne, il a occupé le poste de rédacteur en chef et président du Conseil d'administration de la Coopérative du Pré-Jérôme, qui éditait le journal. Candidat sur les listes du PdT au Conseil Municipal de Carouge, il y a siégé quelques années, puis il a été élu

député au Grand Conseil, puis Conseiller national et il a même failli être Conseiller d'Etat à Genève; il était sorti 8^e, mais avec le quorum! En plus de toutes ses activités au niveau du Parti, il venait souvent aux soirées de la Jeunesse Libre, pour une soirée de formation, discuter de l'actualité ou soutenir les jeunes dans leurs revendications, sur les droits des apprentis et des étudiants.

C'était aussi un sportif. A Carouge, enfant, il jouait au foot dans la rue, puis dans un club Satus, l'US Carouge. Il a pratiqué le tennis et le ski, et a été champion suisse junior de tennis de table. Au golf, après avoir été caddy, il a commencé à jouer sérieusement et a son nom au tableau des «Hole in One», soit un trou en un coup. Belle performance!

On pourrait écrire encore beaucoup de choses sur la vie bien remplie d'Armand Magnin, mais surtout, il ne faut pas oublier nos anciens camarades, grâce auxquels le Parti du Travail s'est développé et existe encore. ■

Hélène Ecuyer

ON NOUS ÉCRIT

Sollicitations financières, qui a gagné?

Nous sommes tous, quotidienne-ment, sollicités d'envoyer un peu d'argent à de très nombreuses institutions plus ou moins sympathiques. Ces grosses enveloppes contiennent souvent des cartes plus jolies les unes que les autres. Les BV sont doubles. Un avec une somme importante déjà imprimée et l'autre avec la somme laissée à la générosité du «client». Il y a un numéro de référence comme s'il s'agissait d'une facture. Nous sommes aussi sollicités par la radio et par la télévision. La chaîne du bonheur, mais pas que. Sollicités encore par des messages mail qui tombent avec une régularité remarquable: «Je donne 1.-, 2.-, 5.-, 10.-, 100.-» Il suffit de cliquer.

Ce manège me fait penser, en pire, aux téléphones des assurances maladie. Il dure depuis si longtemps que j'ai décidé de noter toutes ces sollicitations, avec discipline, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Depuis que tout ce travail se fait par des

machines, il n'y a plus de limites. En 365 jours, 602 demandes. Voici quelques champions: Sum Of Us 72 sollicitations, Citizen Go 43, Multinationales responsables 35, Parti Socialiste Suisse 33, EPER 23, Terre des hommes 15, Avaaz 11, Centre Social Protestant 6, Caritas 5, Brontello 4, etc. je cite encore Polinis, Helvétas, Amnesty, GSSA, Longo Mai, Alliance climatique, Compas, Unicef, etc.

Sum Of Us et Avaaz sont des organisations qui nous invitent à signer des pétitions mais n'oublient pas, non plus, de demander de l'argent. Avaaz rarement, mais Sum Of Us me donne l'impression que l'argent compte plus que l'action militante. Les organisations d'obédience religieuse sont aussi nombreuses. Si j'ai compté celles de l'EPER, il faut y ajouter le CSP, PPP, la paroisse, Crêt-Bérard, Terrespoir. Idem pour la Croix-Rouge ou le PSS qui nous sollicitent au nom de ses sections vaudoise, suisse et Internationale.

Caritas et le Centre Social Protestant sont raisonnables avec une sollicitation tous les deux mois. Le vieux village de Brontello, au Tessin, se reconstruit et utilise le même strata-

gème. Pourquoi pas? Où a-t-il trouvé mon adresse? Un seul versement et il revient à la charge trois fois.

Pourquoi les Etats ne sont-ils plus en mesure d'assumer leurs responsabilités sociales? Les ONG et la générosité du public doivent prendre le relais. Tous les ans, on nous propose de baisser les impôts des citoyens les plus riches. Les multimillionnaires ne savent plus quoi faire de leur argent. A l'échelle mondiale, ils ont augmenté leurs fortunes de 3900 milliards entre le 18 mars et le 31 décembre 2021, pendant qu'on perdait 250 millions d'emplois. Ne serait-il pas intelligent de revenir à la politique du New Deal où les plus aisés étaient imposés jusqu'à 80% de leurs revenus? Cela leur permettrait de continuer à développer leurs affaires et aux Etats d'assumer leurs responsabilités sociales. La Confédération, en 2020, année dite difficile pour tous, pour sauver les banques et les entreprises, ajoute 6 milliards à sa dette et l'UBS, la même année, ajoute 6,6 milliards à sa fortune... ■

Pierre Aguet,
ancien conseiller national
Vevey

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Les femmes et la santé

Dès l'apparition du Covid-19, on a mesuré l'importance du personnel soignant, qui fut en première ligne, dans des conditions précaires, voire dangereuses, notamment par manque de masques, blouses, charlottes. Il faisait face, soignait, opérait, protégeait, accompagnait, dans un contexte délétère d'impréparation et d'information lacunaire, parfois mensongère (le masque ne sert à rien). Parmi les soignant.es, 70% de femmes. Au niveau mondial aussi, les femmes représentent 70% du personnel soignant, y compris en Afrique. Mais au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie, elles deviennent minoritaires.

Ces chiffres peuvent être mis en parallèle avec ceux de la pauvreté et de la faim: 70% des personnes affamées dans le monde sont des femmes, selon la rapporteuse spéciale de l'ONU pour le droit à l'alimentation, alors qu'elles produisent, comme agricultrices, plus de 50% des aliments. Un étrange paradoxe.

Mais il en est un autre, tout aussi choquant: Les femmes sont mal prises en compte par la recherche médicale. Pour l'Académie de médecine, la recherche et la médecine ne peuvent plus ignorer les différences biologiques entre les sexes. Hommes et femmes ne sont pas égaux devant la maladie», affirme-t-elle en dénonçant la trop faible participation des femmes dans les essais cliniques. «Les hormones sexuelles jouent bien un rôle important, mais il y a aussi 30% des gènes qui s'expriment différemment entre les hommes et les femmes». L'Académie prône la parité dans le domaine de la santé.

Un reportage de Corine Goldberger, dans *Marie Claire*, se demande pourquoi il y a si peu de femmes dans la recherche scientifique. D'autant que les lycéennes de terminale S sont meilleures que les garçons.

Posez la question à n'importe quelle copine: «Tu connais les premiers signes de l'infarctus?» Il y a de fortes chances qu'elle vous cite des douleurs aiguës dans le thorax et dans le bras gauche, des symptômes qui touchent plutôt les hommes. Cette pathologie n'est pas la seule pour laquelle on observe des différences entre les hommes et les femmes. Or la majorité des études se fondent sur les réactions masculines, aussi bien pour les tests sur les souris que sur les humains: des mâles, 4 fois sur 5. Les raisons généralement invoquées? Ils sont moins soumis aux fluctuations hormonales que les femelles, et les femmes sont plus difficiles à étudier en raison des risques pour le fœtus, en cas de grossesse, présente ou future. «Surtout, faire des études sur un seul sexe, homme ou animal mâle, coûte moins cher», commente Claudine Junien, professeure de génétique médicale et membre du tout nouveau Conseil scientifique de l'Institut de France sur la recherche sur les maladies cardiovasculaires féminines.

Les femmes et les hommes sont encore plus différents, biologiquement, qu'on l'imagine: «Dès la conception, l'embryon mâle ne se comporte pas de la même manière que l'embryon femelle, explique Claudine Junien. Parce que chaque cellule de l'embryon a un «sexe». Qu'elle niche dans le foie, le muscle ou le cerveau, chaque cellule du corps humain a un double chromosome: XX pour les filles ou XY pour les garçons. On commence enfin à prendre conscience que les médicaments ne se diffusent pas de la même façon dans l'organisme des femmes et dans celui des hommes. Un exemple parmi d'autres: les effets du somnifère Stilnox durent plus longtemps chez les femmes; ainsi, pour la même dose, une utilisatrice court plus de risques de s'endormir au volant. «Les femmes font une fois et demie à deux fois plus d'accidents secondaires liés aux médicaments que les hommes. Ça fait 20 ans que des scientifiques alertent les pouvoirs publics sur ces questions.»

Les chercheurs qui décrochent un financement sont majoritairement des hommes. Alors que 40% des doctorants sont des doctorantes, on ne retrouve pas cette proportion dans les comités de sélection des projets de recherche. Cette sous-représentation des femmes a de multiples raisons.

Il y a une autocensure chez les femmes, qui ont intériorisé le sexisme.

Selon Sylvaine Turck-Chièze, astrophysicienne, présidente de Femmes & Sciences (qui tente de susciter des vocations scientifiques auprès des filles dans les lycées), «Le milieu est extrêmement concurrentiel, et les femmes ne sont pas à l'aise avec ça. J'ai constaté qu'elles valorisent plus le travail d'équipe que les hommes, qui sont davantage dans la compétition. Une femme explore l'inconnu pour la beauté de la science. Les hommes y vont aussi pour se frotter à leurs collègues masculins, démontrer qu'ils sont les meilleurs. Et ils font corps.»

Les femmes elles-mêmes perpétuent le sexisme. Une expérience a été menée aux USA. Deux groupes paritaires de scientifiques devaient évaluer une candidature pour un poste. Au premier, on a soumis un CV signé John, au 2^e, le même CV signé Jennifer... c'est John qui a été le mieux jugé! L'expérience est transposable en France, en Suisse et ailleurs.

Le sexisme inconscient. Cécile Real est cofondatrice et présidente d'Endodiag. Son entreprise, distinguée en 2012 par le Prix Cartier pour l'innovation, a développé un dispositif afin d'accélérer le diagnostic de l'endométriose, maladie qui se traduit par des douleurs chroniques, des saignements et de l'infertilité (dans 30 à 40% des cas). «J'ai entendu régulièrement, de la part d'investisseurs publics comme privés, que l'endométriose est «un marché de niche». Que «ça ne touche pas grand monde». Ou que «ce n'est pas très grave». J'ai même entendu affirmer que c'était une maladie orpheline... alors qu'elle concerne 180 millions de femmes dans le monde.»

Si les chercheuses en vue se font de moins en moins rares, les 3/4 des effectifs restent masculins, et 90% des matheux professionnels sont des hommes. Selon Claudie Haigneré, première spationaute française, si les filles rechignent à faire des sciences, c'est qu'à part la physicienne Marie Curie, elles manquent cruellement de modèles. Universcience est une structure qui prend des engagements en faveur d'une science au féminin. Par exemple, former les femmes à la rédaction de pages sur Wikipédia, sachant qu'aujourd'hui, 90% des contributeurs de cette encyclopédie en ligne sont des hommes. Premier exercice: rendre justice aux chercheuses spoliées de leurs découvertes – comme la biologiste Rosalind Franklin, première découvreuse de la structure de l'ADN – en rédigeant leurs biographies.

C'est un bon début...

Huguette Junod

Enfants touchés par la crise climatique

ENVIRONNEMENT

L'UNICEF avertit des conséquences du changement climatique sur les enfants et invite les Etats à prendre des mesures pour garantir l'accès à l'éducation eux besoins fondamentaux.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) appelle aussi à la réduction des émissions de carbone pour éviter que la situation ne s'aggrave et à une plus grande participation des enfants à la prise de décision. L'agence a révélé que la moitié des petits du monde sont directement touchés par la crise climatique. Ces données proviennent de l'indice de risque climatique. Il s'agit du premier rapport de l'agence relatif à l'impact du changement climatique sur les enfants, en termes de phénomènes associés comme la chaleur extrême ou les cyclones.

Environ un milliard d'enfants, soit près de la moitié des 2,2 milliards dans le monde, vivent dans l'un des 33 pays considérés comme «à très haut risque». Ceci en raison de leur exposition aux effets du changement climatique. L'étude a été publiée en partenariat avec l'organisation Friday for the Future à l'occasion du troisième anniversaire du mouvement mondial des jeunes en faveur du climat, qui a débuté lorsque la militante suédoise Greta Thunberg a appelé à une grève des écoles pour exiger des mesures immédiates afin de freiner le réchauffement de la planète.

Mineurs en grand danger

Un milliard d'enfants sont confrontés à une combinaison mortelle de différents risques, aggravés par l'exposition à de multiples chocs climatiques et environnementaux. Mais aussi une grande vulnérabilité due à la précarité des services essentiels dont ils bénéficient, tels que l'eau et l'assainissement, les soins de santé et l'éducation.

Selon l'enquête de l'UNICEF, segmentée par risque, le nombre d'enfants fortement exposés est de 240 millions, du fait des inondations côtières. 330 millions seraient menacés par des inondations fluviales, 400 par des cyclones, 600 par des maladies à transmission vectorielle, 820 par des ondes de chaleur, 920 par une forte exposition à la

penurie d'eau et 1 milliard par les niveaux élevés de pollution de l'air.

«Les chocs climatiques et environnementaux portent atteinte à l'ensemble des droits des enfants, qu'il s'agisse de leur accès à l'air pur, à la nourriture et à l'eau potable, de leur droit à l'éducation, au logement, à la protection contre l'exploitation ou même à la survie. La vie de pratiquement tous les enfants sera affectée», a déclaré Henrietta Fore, directrice exécutive de l'agence des Nations unies pour l'enfance.

Chocs climatiques majeurs

On estime que 850 millions d'enfants – soit un enfant sur trois dans le monde – vivent dans des zones où se superposent au moins quatre des chocs climatiques et environnementaux susmentionnés. En outre, pas moins de 330 millions d'enfants (un sur sept dans le monde) vivent dans des zones affectées par au moins cinq risques importants. Les populations les plus touchées sont celles de la République centrafricaine, du Tchad, de la Guinée et de la Guinée-Bissau.

«Ces chiffres vont continuer à s'aggraver à mesure que les effets du changement climatique s'accroissent», prévient l'ONU. Si presque tous les enfants du monde sont impactés par l'une de ces menaces climatiques et environnementales, les données révèlent que les pays les plus touchés sont confrontés à des crises multiples et souvent superposées qui pourraient compromettre les progrès du développement et accroître les privations des enfants.

Appel aux Etats et entreprises

Le rapport de l'UNICEF révèle des incohérences entre les pays où les émissions de gaz à effet de serre sont générées et ceux où les enfants supportent le poids du changement climatique. Au total, les 33 pays «à très haut risque» ne sont responsables que de 9% des émissions mondiales de



Un enfant sur sept dans le monde vit dans des zones affectées par au moins cinq risques climatiques importants. UNICEF/UN0286415/Akash

dioxyde de carbone (CO₂). En revanche, sur les dix pays qui génèrent le plus d'émissions (près de 70% du total), un seul est classé dans la catégorie des pays à «risque très élevé» de l'indice.

Pour toutes ces raisons, l'UNICEF a adressé une série de demandes aux gouvernements et aux entreprises. Il s'agit notamment d'accroître les investissements dans l'adaptation et la résilience au climat dans les services les plus importants pour les enfants. Elle appelle également à l'adaptation de services essentiels tels que les systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et les services de santé et d'éducation.

En ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, l'UNICEF affirme que d'ici 2030, les pays doivent réduire leurs émissions d'au moins 45% (par rapport aux niveaux de 2010) pour éviter que les températures ne dépassent 1,5 degré Celsius. Elle demande également que les enfants bénéficient d'une éducation à l'environnement et qu'ils soient associés aux négociations et aux décisions sur le climat aux niveaux national, régional et international, y compris à la COP26. ■

Paru sur *Tierra Viva* (adapté par la rédaction)

Infos complémentaires sur www.unicef.org/reports/climate-crisis-child-rights-crisis

Un scandale mondial pour l'Eglise

La France n'est pas la seule confrontée aux drames des agressions sexuelles sur mineurs commis par des hommes d'Eglise. Dans de nombreux pays, des révélations et des témoignages lèvent le voile sur des plaies, interpellent les consciences et débouchent sur des condamnations. En Australie, une succession de scandales a contraint le gouvernement à mettre en place une commission d'enquête, à l'œuvre de 2013 à 2017, au sein de l'Eglise et dans toutes les institutions en contact avec des mineurs. Les conclusions sont édifiantes: 58% des agressions ont été commises au sein d'institutions religieuses.

En Allemagne, des centaines de mineurs ont subi des violences sexuelles dans le diocèse de Cologne entre 1975 et 2018. Un rapport accablant, rendu public en mars dernier, a révélé le silence des responsables religieux.

Aux Etats-Unis, plus de 11'000 plaintes ont été déposées par des victimes de prêtres pédocriminels, selon des avocats spécialisés. Des accords à l'amiable ont débouché sur le versement de centaines de millions de dollars.

En Irlande, après neuf années d'enquête sur les institutions liées à l'Eglise, une commission a rendu public en 2009 un rapport révélant tout simplement la généralisation, depuis les années 1930, de la violence sexuelle, physique et psychologique sur les enfants. ■

Nadjib Touaibia

Paru dans *L'Humanité*, adapté par la rédaction

Solidarité avec Mimmo, l'ami des migrants

ITALIE • Domenico Lucano, l'ancien maire de Riace, a été condamné à treize années de réclusion pour des irrégularités dans le cadre de sa politique d'accueil des exilés. La gauche critique une sentence lourde.

La Calabre est cette région d'Italie où, pour la justice, mieux vaut être un mafieux de la 'Ndrangheta qu'un maire qui vient en aide aux exilés. Domenico Lucano, ancien maire de Riace, a été condamné jeudi par le tribunal de Locri à treize années et deux mois de prison et au remboursement à l'Union européenne et à la République italienne de 500'000 euros de subventions versées à sa commune pour accompagner l'insertion des migrants.

Si l'accusation d'avoir favorisé l'immigration illégale n'a pas été retenue, il lui est reproché des irrégularités dans l'attribution de marchés publics à des coopératives de migrants et d'avoir signé une carte d'identité pour une Nigériane qui n'était pas résidente dans sa ville. Depuis jeudi, les gestes de solidarité affluent, adressés à ce maire tout simplement humain.

Riace, un modèle de réussite

Il faut dire que l'expérience de Riace – que d'aucuns appellent le «modèle Riace» – était une réussite, soulignée jusque dans les rapports de l'inspection des centres d'accueil spéciaux (CAS) pour migrants. Ces inspections avaient pourtant été diligentées pour être à charge contre les pratiques en cours à Riace. Quelles sont-elles?

L'administration italienne délivre une subvention de 35 euros aux communes qui accueillent un CAS. D'ordinaire, cet argent sert à financer

l'alimentation ou le logement des exilés. La mairie de Riace a utilisé ces fonds pour créer de l'emploi. Des migrants et des Italiens ont été embauchés pour améliorer la récolte des déchets, pour rénover le centre-ville. Les maisons vides laissées par les émigrants de Riace, partis chercher du travail au nord de l'Italie ou en Argentine, ont pu être occupées par ces nouveaux migrants, venus d'Albanie, de Syrie ou encore du Soudan.

Cette politique a été saluée par les Riacesi. Mimmo Lucano, vainqueur des élections municipales en 2004 à la faveur de la division de la droite, obtient la majorité absolue en 2009 et 2014. L'édile a également eu les honneurs internationaux. En 2010, il se retrouve troisième meilleur maire selon l'association World Mayor. En 2016, il figure parmi les 50 personnes les plus influentes du monde du classement *Forbes*.

Un manque de preuves

Mimmo Lucano reste une figure symbole d'une autre politique, dans une Italie vérolée par l'extrême droite. Alors ministre de l'Intérieur, le leader de la Ligue, Matteo Salvini, n'avait eu de cesse de mettre en cause Mimmo Lucano. Ce dernier était candidat, lors des élections des dimanches 3 et lundi 4 octobre, pour être conseiller régional de Calabre. Sa tête de liste, par ailleurs maire de Naples, Luigi De Magistris, a salué son colistier: «Nous sommes fiers d'avoir dans notre équipe

Mimmo Lucano, un homme juste, l'antithèse du crime.» Ancien magistrat, il critique la décision de justice: «On n'a jamais vu une condamnation doubler par rapport à la demande du parquet, au moins dans les procès de ce titre. A la fin, Lucano sera absous et ils devront aussi présenter leurs excuses.» En effet, le parquet n'avait requis que sept années de réclusion.

Quand il s'est agi de statuer sur l'enquête et le maintien des mesures de privation de liberté à l'encontre de Mimmo Lucano, démis de ses fonctions en 2018, la Cour de cassation avait jugé que l'investigation présentait beaucoup de «conjectures» et pâtissait d'un manque de preuves. Preuves qui n'ont pas été apportées, selon la défense pendant le procès. «Ils l'accusent de l'avoir fait pour prendre des voix après qu'il a été démontré qu'il n'a pas touché un centime», soulignent Maurizio Acerbo et Stefano Gallieni, respectivement secrétaire et responsable à l'immigration du Parti de la refondation communiste.

A Riace ou dans d'autres villes, ce week-end, des manifestations ont été organisées pour le soutenir. Le compte Twitter d'Amnesty International affichait ce week-end: «en l'attente de lire les motivations de la sentence, la condamnation de Mimmo Lucano apparaît démesurée et disproportionnée». ■

Paru dans *L'Humanité*

Gaël De Santis

Le dernier mouvement social du quinquennat?

FRANCE • Alors que la prochaine élection présidentielle approche à grands pas, les syndicats ne lâchent rien.

Après quasi 5 ans d'un mandat néolibéral, sous lequel une répression policière violente s'est abattue sur d'innombrables militant.es, et dont la gestion de la pandémie aura fortement brisé les liens sociaux, le mouvement social français est exsangue. A six mois de la prochaine élection présidentielle, une majorité de forces syndicales du pays s'unissent pour tenter de le relever et de le mener dans la lutte.

Revendications multiples

Le 5 octobre, à l'appel de huit syndicats, dont la Confédération générale du travail (CGT), Force ouvrière (FO), Solidaires et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), s'est tenue une journée de grève et de manifestations aux nombreuses revendications. Mises bout à bout, elles constituent un véritable programme politique.

On y trouve notamment l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, la conditionnalité des aides publiques selon des normes sociales et environnementales permettant de préserver et créer des emplois, l'arrêt des licenciements, la fin des dérogations au code du travail et aux garanties collectives. Ou encore un coup d'arrêt à la précarisation de l'emploi et à la paupérisation des jeunes en formation par une réforme ambitieuse des bourses.

Violentes réformes

Si tous ces points, parmi d'autres, ont poussé les syndicats à lancer un appel pour battre le pavé, deux autres nourrissent particulièrement leur colère, les réformes du système de retraite et du chômage. La première avait été rangée dans les cartons de la Macronie suite à un mouvement social de grande ampleur, et surtout une pandémie ayant mis le pays à l'arrêt.

Depuis, le gouvernement souffle le chaud et le froid en la matière. La présentant comme «indispensable» mais estimant que «les condi-



Les manifestant.es, comme ici à Lyon, dénoncent une loi chômage, qui va baisser les indemnités des chômeurs et chômeuses.

tions ne sont pas (encore) réunies» pour la relancer. Il faut dire qu'elle aurait de quoi faire renoncer l'actuel Président à toute ambition d'un nouveau mandat, tant elle a fédéré la population contre lui et «son monde» dans le «monde d'avant».

Un chômage bousculé

La seconde visant à réformer le chômage, mise en place par décret à compter du 1^{er} octobre dernier, modifie le mode de calcul du «salaire de référence» utilisé pour déterminer le montant des allocations. Ainsi toute personne qui s'inscrit depuis cette date au chômage ne verra plus seulement diviser son salaire, au cours des der-

niers mois, par le nombre de jours travaillés. Mais aussi par le nombre de jours où elle a été au chômage, faisant mécaniquement baisser les indemnités auxquelles elle a droit.

Un coup dur en particulier pour les personnes dont l'emploi n'est pas compatible avec un contrat à durée indéterminée et qui travaillent donc par intermittence. Un coup d'autant plus dur si l'on considère que la pandémie a mis nombre de ces personnes au chômage durant la dernière année et demie. Une réforme si violente qu'elle explique peut-être pourquoi il a été décidé d'équiper les employé.es de «Pôle emploi» de bracelets électroniques permettant d'appeler à l'aide en cas d'agression.

La CGT estimait à l'issue de cette première journée de mobilisation à 160'000 le nombre manifestant.es dans les rues pour un total de 200 rassemblements dans le pays. A Lyon, 2300 personnes ont battu le pavé selon notre estimation. Si ces chiffres peuvent laisser penser que le combat par la rue est mal embarqué, ce dernier permettra pour le moins de thématiser l'injustice et la violence sociales.

Cela favorisera possiblement le report des voix de celles et ceux qui cherchent l'espoir à l'extrême droite vers la gauche, sur un terrain où le Rassemblement National notamment n'a rien à proposer. ■

Jorge Simao

Bernard Tapie, itinéraire d'un «vrai capitaliste»

FRANCE • Symbole des «années fric», homme d'affaires passé par la politique avec François Mitterrand, par le sport et par le showbiz, Bernard Tapie est mort, dimanche, à 78 ans.

«C'est le combat d'une vie, je ferai tout pour y être, même en brancard». En mai dernier, Bernard Tapie usait toujours de cette gouaille, même très diminué par un cancer généralisé qui l'empêchera finalement d'assister au procès, en appel, de l'affaire de l'arbitrage de 2008. Sous l'égide du ministère de l'Economie, celui-ci condamnait une filiale du Crédit lyonnais à verser 403 millions d'euros à l'affairiste pour sa vente d'Adidas en 1993. Somme que Tapie sera condamné à rembourser après une décision judiciaire au civil en 2015. Restait le volet pénal, dont la décision en appel est attendue ce mercredi. Lui ne sera ni relaxé ni condamné, a annoncé le parquet.

Bernard Tapie, homme d'affaires, de médias, de politique, de sport et de showbiz, est mort dimanche, à 78 ans. La faute au «putain de crabe» à qui il promettait de «casser la figure». Du Tapie dans le texte, un ton hâbleur et grossier aussi indissociable de son image que l'étaient ses multiples démêlés judiciaires.

Le début du succès, et des emmerdes

Bernard Tapie a toujours voulu toucher à tout ce qui brillait. Né en 1943, dans le 20^e arrondissement de Paris, d'une mère aide-soignante et d'un père ouvrier qui finira par créer sa société, il grandit au Bourget. Une jeunesse de banlieusard romancée pour bâtir une image d'homme

populaire et de «self-made-man». Vendeur surdoué de téléviseurs pendant son adolescence, Bernard Tapie monte ses premières boutiques avant de fonder, en 1974, la société Cœur Assistance, d'aide aux cardiaques. Le début du succès, et des emmerdes. Elle lui vaudra sa première condamnation pour «publicité mensongère». Les méthodes employées pour acheter à prix cassé les châteaux de Bokassa lui vaudront la deuxième.

Il ne désarme pas alors qu'arrive la décennie 1980, les «années fric» qu'il incarnera plus que quiconque. D'abord en bâtissant sa fortune par le rachat d'entreprises au bord de la faillite. Son premier gros coup, en 1980, concerne la société stéphanoise Manufrance. Il propose alors un plan de restructuration entraînant des licenciements à la pelle, tout en narguant ses salariés en se rendant à l'usine en jet privé, aux frais de la société. En 1986, l'usine est fermée, les 1800 employés au chômage.

La «méthode Tapie» concernera une dizaine d'autres sociétés: la Vie Claire en 1980, Terraillon en 1981 (revendue 125 millions de francs en 1986), Look en 1983 (revendue 260 millions de francs en 1988), les piles Wonder en 1984... Des redressements spectaculaires, à grands coups de délocalisations, de fermetures de magasins, de licenciements... «Les méthodes Tapie, c'était d'annoncer devant tout le monde qui sera licencié, en humili-

ant les gens», racontera plus tard Daniel Sauzot, ancien salarié de Look.

Coqueluche des médias

Mais, plutôt que les hommes, Tapie fait parler les bilans financiers et devient une star. Le jeune entrepreneur dynamique entre dans le sport par le cyclisme, avant de reprendre l'OM. Devenu la coqueluche des médias, Bernard Tapie est partout. Il clame à la France ses préceptes, à travers ses titres de chansons (*Réussir sa vie*), de livres (*Gagner*), ou d'émissions de télévision (*Ambitions*).

Bernard Tapie triomphe et se pique d'entrer en politique. Pour les législatives de 1986, il se verrait bien représenter le RPR dans une circonscription marseillaise. Soutenu par Charles Pasqua, il ne convainc pas la direction du parti gaulliste.

L'année suivante, c'est le président de la République en personne, François Mitterrand, qui demande à le rencontrer. Le socialiste, qui s'est coupé depuis longtemps des communistes, prépare sa réélection et veut montrer son ouverture au monde de l'entreprise. La gauche du PS grince des dents, mais Tapie sera bien investi aux législatives de 1988.

Alors, Bernard Tapie, homme de droite ou de gauche? En réalité, il tente de jouer sur les deux terrains, et tire partie du tournant de la rigueur et du libéralisme triomphant accompagné par la social-démocratie.

En 1988, il perd sa première élection. Cette fois, ce n'est pas lui qui est accusé de tricheries, mais son adversaire, Guy Teissier. Nouveau scrutin en 1989, Tapie l'emporte à la surprise générale et devient député. Quelques mois plus tard, il gagne ses galons de débatteur politique en affrontant Jean-Marie Le Pen sur TF1. Bernard Tapie se fait l'ennemi du Front national, attaquant de front les idées anti-immigration et xénophobes de l'extrême droite.

Le coup de poker des européennes

En 1992, lorsque Mitterrand remplace Édith Cresson par Pierre Bérégovoy, il impose à son nouveau premier ministre de faire entrer dans son gouvernement Bernard Tapie, qui adhère au Mouvement des radicaux de gauche (futur PRG). Celui-ci demande un portefeuille sur mesure: le ministère de la Ville. Son passage y est de courte durée: en 1993, la majorité présidentielle perd la législative. L'homme d'affaires est réélu, profitant au second tour d'une triangulaire avec le candidat FN, dont Tapie aurait négocié le maintien auprès de Jean-Marie Le Pen directement.

Mais, en ces années 1990, les affaires de Bernard Tapie sont plus souvent judiciaires que politiques ou financières. Avant les affaires Testut ou Phocéa (du nom de son yacht), le scandale du match truqué OM-Valenciennes fait les gros titres en

1993. L'affaire pousse Michel Rocard à l'écartier de sa liste des élections européennes de 1994. Tapie fera un coup de poker: se présenter avec le PRG, sur les conseils de Mitterrand. Fédéraliste européen, l'ancien ministre obtient 12,03%.

Une sorte de Bolloré avant l'heure

En 2007, il sera exclu du PRG puisqu'il soutient publiquement Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle. Dans les années 2000 et 2010, entre les procès, les disques et les séries télévisées, son âme d'entrepreneur n'est jamais loin. En 2012, il devient actionnaire à 50% du Groupe Hersant Média (GHM), premier groupe de presse de la région Paca. Il s'implique notamment dans la restructuration de *la Provence* et dans sa ligne éditoriale. Une sorte de Bolloré avant l'heure, dont l'objectif aurait pu être un retour en politique, notamment à Marseille, qui n'arrivera pas.

Dans la cité phocéenne, «Nanard» jouit toujours d'une grande popularité, notamment auprès des supporters de l'OM qui lui ont rendu hommage ce dimanche. Comme nombre de personnalités politiques, saluant tout particulièrement son énergie et ses qualités d'entrepreneur. Les nombreuses victimes collatérales de ses montages financiers apprécieront. ■

Florent Le Du

Paru dans *L'Humanité*

Se souvenir de Maurice Audin

HISTOIRE • Le jeune et brillant mathématicien fut torturé et assassiné par les parachutistes à Alger en 1957.

Le mardi 11 juin 1957, à l'âge de vingt-cinq ans, Maurice Audin est emmené par les paras et torturé, puis «liquidé». Son corps n'a jamais été retrouvé. Il est l'un des 3000 «disparus» pendant la bataille d'Alger. Mais si l'on a beaucoup parlé de lui et pas des autres, c'est qu'il était un Français et non un «Arabe», un «bougnoù», un «raton»! L'un des derniers à l'avoir vu en vie est son camarade communiste Henri Alleg, auteur du célèbre témoignage autobiographique *La Question*, suivi de la postface de Jean-Paul Sartre *Une victoire*, et publié à Lausanne par les Editions La Cité en 1958. La même année, son calvaire est relaté par l'historien Pierre Vidal-Naquet dans *L'Affaire Audin*, qui fait lui aussi grand bruit.

Mais qui était Maurice Audin? Son court passé a été raconté par sa fille Michèle, elle aussi mathématicienne, dans un petit livre à la fois pudique et émouvant, *Une vie brève* (2013). A l'aide de photos, diplômes, livres de compte, témoignages, etc., elle tente de reconstituer la vie d'un père qu'elle a peu connu, et de donner une dimension humaine à celui qui n'était plus qu'une «affaire» liée à la torture systématique pratiquée par l'armée française lors de la guerre d'Algérie (1954-1962).

Homme attachant

Maurice Audin naît en 1932 à Bèjà, en Tunisie, où son père est devenu

gendarme. Après divers déplacements, la famille gagne Alger. Etant considéré comme «enfant de troupe», il est admis dans des écoles qui sont de véritables bagnes d'enfants. Après la guerre, il est reçu à l'école d'Autun, qui prépare à la carrière militaire. Mais pour ne pas aller à Saint-Cyr ni devenir officier, il fait ses études secondaires à Alger. A l'université de cette ville, où il fait des études brillantes, il rencontre sa future femme Josette Sempé, également mathématicienne. Plus politisée que lui, elle a adhéré au Parti communiste algérien dès 1950. Ils se marient en 1953 et auront trois enfants.

Thèse reconnue

C'est un homme attachant, qui s'intéresse à la philosophie hindouiste. Une photo montre Maurice en train de lire un numéro de *L'Humanité* portant le gros titre «Paix en Algérie!». Le couple lit aussi *Les Lettres françaises*, mensuel alors dirigé par Louis Aragon. Il est membre du Cercle d'étude du cinéma soviétique. Et en 1951, Maurice adhère à son tour au PCA, qui sera interdit en 1955. Il est davantage motivé par le combat anticolonialiste que par la lutte des classes. Dès lors, il mène une activité clandestine, consistant à coller des affiches et à diffuser la presse communiste, mais surtout à «planquer» des militants indépendantistes algériens, avant que le parti ne réussisse à les «exfiltrer». En même

temps, il est enseignant-chercheur et rédige une thèse universitaire de grande qualité.

Suite à une série d'attentats du FLN algérien, qui font de nombreuses victimes parmi les civils européens, les pleins pouvoirs de police sont conférés à la 10^e Division parachutiste, commandée par le général Massu. Dès janvier 1957 commence alors la «bataille d'Alger», à laquelle le cinéaste Gillo Pontecorvo a consacré un film magnifique. Cette «bataille» est en réalité une vaste opération de répression reposant sur 18'000 interpellations et la pratique généralisée de la torture.

C'est dans ce contexte que Maurice Audin est arrêté et va «disparaître». Le 2 décembre, à Paris, est organisée une «thèse d'honneur», dont l'auteur est déjà mort. Elle donne lieu à une imposante manifestation, en présence de personnalités comme François Mauriac. Maurice Audin est proclamé *in absentia* docteur en mathématique. Puis les participants observent une minute de silence. L'affaire va encore se poursuivre jusqu'à nos jours, dans la presse, dans l'opinion publique et en justice. Il semble acquis aujourd'hui que Maurice Audin est mort sous la torture ou a été achevé au couteau par un officier parachutiste. Une place d'Alger et de nombreuses rues et places en France, ainsi que des écoles, portent le nom de celui qui fut martyrisé pour avoir soutenu le droit des Algériens à l'indépendance. ■

Pierre Jeanneret



Portrait de Maurice Audin peint sur le mur, rue du 19 mai 1956 à Alger.

Saber68

Proximité entre l'Ecole de Savièse et Frédéric Rouge

BEAUX-ARTS • L'exposition aiglone montre bien leur perception commune d'une société rurale idyllique

On entend par Ecole de Savièse une colonie d'artistes, la plupart étrangers au Valais, et installés dans ce village vers 1900. Tournant le dos à la nouvelle société industrielle, ils se sont plu à représenter la vie rurale d'une manière passéiste et idyllique, alors même que la paysannerie de montagne valaisanne végétait souvent dans la misère. Cela étant dit, leur production picturale est d'une grande qualité et constitue un moment important dans l'histoire de l'art en Suisse.

Quant à Frédéric Rouge (1867-1950), il est né à Aigle. Venant d'une famille aisée, il a pu faire des études d'art à Paris. Mais rentré définitivement en Suisse en 1887, il va peindre les paysages qui l'entourent: les montagnes, la vigne, ainsi que la chasse dont il est un passionné. On ne lui connaît aucun lien direct avec l'Ecole de Savièse. Néanmoins, leurs démarches artistiques sont similaires, et le

parallèle qu'opère entre eux l'exposition de l'Espace Graffenried, sise dans une belle maison du 17^e siècle, est très pertinent.

Tant Marguerite Vallet-Gilliard qu'Ernest Biéler ou Berthe Roten-Calpini se sont attachés à représenter des Saviésannes en costume. Ce faisant, ces artistes ont voulu montrer moins l'individualité de leurs modèles, que leur appartenance à une communauté chronologiquement datée. L'exotisme et le pittoresque l'emportent sur la réalité de leur condition économique et sociale. L'armailli, le vacher, la fileuse, la laveuse deviennent donc des stéréotypes appartenant à une société valaisanne du passé, alors que le canton du Valais est déjà en voie de profonde transformation. Il en va de même avec les huiles d'Albert Anker (non représenté dans l'exposition) et les sujets vaudois de Frédéric Rouge, qui s'est surtout attaché la figure humaine. Tous et toutes ces

artistes font preuve d'une technique remarquable dans l'art du portrait, surtout lorsqu'ils montrent des vieillards aux visages creusés par l'âge et le dur labeur. La particularité de Frédéric Rouge est sa passion pour la chasse. C'est ainsi qu'il a peint le braconnier et le chasseur, solitaires dans la nature alpine qui les entoure. Quant à Ernest Biéler, il s'est laissé influencer par l'Art Nouveau, conférant ainsi à ses toiles une certaine modernité.

L'exposition de l'Espace par ailleurs complétée par d'autres œuvres à l'Espace d'exposition de la collection communale à Savièse, vaut donc la peine d'être vue. Elle témoigne d'une certaine perception de la Suisse rurale au tournant des 19^e et 20^e siècles. ■

Pierre Jeanneret

«Silhouettes bucoliques. Frédéric Rouge et l'Ecole de Savièse», Espace Graffenried, Aigle, jusqu'au 6 mars 2022, Entrée libre.



Ernest Biéler, Saviésanne.

PH

Le bilan accablant de la presse en France

ESSAI • L'ex-secrétaire général du SNJ-CGT pointe les conséquences de la concentration des médias dans les mains de milliardaires et fait le constat d'«un journalisme en miettes».

C'est un essai énervé, comme une bouteille à la mer. Michel Diard, journaliste et secrétaire du SNJ-CGT de 1991 à 2007, a écrit, en mars dernier, un brûlot de 168 pages sur l'état catastrophique de l'information en France. Son bilan est accablant: il dénonce la concentration, entre les mains de quelques grands industriels, Patrick Drahi, Vincent Bollore, Arnaud Lagardère, Daniel Kretinsky, entre autres, des télévisions, radios et journaux. Avec comme corollaire des rédactions vidées, des contenus appauvris, des journalistes sommés

d'être sur tous les fronts, et pas ou peu embauchés: la précarité fait des ravages dans ce métier, et elle est aussi un moyen de briser toute forme de lutte collective, et de casser toute révolte individuelle.

En reprenant, depuis les années 1970, l'évolution du paysage médiatique, Michel Diard montre que cette situation catastrophique de l'information vient d'un double jeu: la volonté des grands patrons de l'industrie de s'asseoir sur un réseau et de peser dans le débat public, pour casser les conquits sociaux. Et une volonté poli-

tique, illustrée de main de maître par nos trois derniers présidents de la République, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron, de s'acoquiner avec la finance.

Michel Diard montre aussi la rupture entre les éditorialistes des grands médias et ceux qu'il appelle «les soutiers», qui n'ont plus la mainmise sur leurs productions. Mais que le public conspu, alors même que les précaires de ce métier sont légion. «Le constat est cruel de voir les victimes de la même politique se vilipender et se haïr», se désole-t-il.

Dans une dernière partie, qu'on aurait peut-être aimée plus fournie, il montre qu'il existe des leviers pour changer la donne. Il appelle les journalistes à reprendre le contrôle de leurs rédactions et les citoyens à exiger une information digne de ce nom. Ce qui passe par le financement desdits journaux, et une vraie réflexion à mener pour les sortir des griffes des industriels. A lire absolument. ■

Caroline Constant

Paru dans *L'Humanité*

Michel Diard, *Journalistes, brisez vos «menottes de l'esprit»*, Editions Maïa, 168 pages.

La victime avec le masque de la nuit

THÉÂTRE • Christiane Jatahy s'inspire librement de l'ambigu thriller dramatique «Dogville» de Lars von Trier, en passant quasi sous silence qu'il s'agit d'une tragédie de la vengeance. Où la victime se mue en implacable «justicière» d'elle-même.

Le film *Dogville* raconte comment Grace (Nicole Kidman) devient peu à peu l'esclave d'un village des Rocheuses, qui l'a protégée et accueillie alors qu'elle était en fuite – avant de se venger atrocement. Loin de tout réalisme, il se joue sur un plateau de théâtre dépouillé, où de simples lignes blanches tracées au sol délimitent l'espace du hameau et de ses habitations.

Signée Christiane Jatahy, la pièce *Entre chien et loup* qui reproduit, déconstruit voire contredit le film, se cristallise sur une communauté d'interprètes amatrice du film du Danois. Ce collectif bobo vegan, dont le fruit fétiche est la pomme – Christiane Jatahy partage avec Lars von Trier une ironie pressée à froid en déclinant sur scène le fruit à tous ses jus alcoolisés – est apparemment humaniste et inégalement volontariste dans son accueil d'une exilée, Graça (fébrile Julia Bernat). Ceci sous la houlette de leur leader, Tom (excellent Matthieu Sampa), écrivain raté féru de redressement moral. Au public, il parle du film *Dogville* à expérimenter, éprouver, revivre. Pour en changer le cours funeste, forer l'âme humaine et faire de la scène un laboratoire brechtien de changement social. Certains de ses collègues veulent évoluer, d'autres s'ancrent dans l'entre-soi mesquin. Sans surprise, c'est le cap au pire qui se réitère.

Œuvre politique

Venue du public, Graça est une jeune femme fuyant un Brésil fascinant et ses milices jamais nommés. La metteuse en scène brésilienne a vécu l'accession au pouvoir de Jair Bolsonaro, actuellement confronté dans la rue à une contestation populaire face à sa gestion désastreuse de la pandémie (600'000 morts) et la crise économique. Son règne est marqué par le retour d'un mouvement politique, l'action intégraliste brésilienne, un parti fasciste des années trente fort admiratif envers Mussolini et Hitler.

Alors que von Trier critiquait



Entre chien et loup. Une fête éphémère dans un univers bientôt concentrationnaire et tragique.

Magali Dougados

notamment l'Amérique des années trente en crise, où l'indifférence face à la détresse d'autrui règne en maîtresse, la femme de théâtre reconduit ce geste dans le contexte de l'accueil d'une jeune femme tournant le dos aux exactions de son pays. Mais le doute s'installe quand au gré d'une scène festive, la communauté apprend par une publication sur les réseaux sociaux, la possible implication de Graça dans un crime au pays natal. Tom a beau dénoncer une vraisemblable *fake news*, le ver est dans le fruit. Et des femmes de la communauté, évidemment frustrées comme souvent chez le cinéaste, de se déchaîner contre l'infortunée troublant tout dans son sillage comme l'étranger pour *Théorème* de Pasolini, avec les paroles en sus. Ceci nous vaut une scène d'anthologie où Vera (impressionnante Elodie Bordas) accuse Graça d'avoir séduit son époux alors même que ce dernier

a violé l'exilée tout en maltraitant son propre enfant.

Encombrée de tables et meubles, la mise en scène fait appel à trois niveaux de filmage, du direct au différé montés et projetés live. Ce dispositif reconduit l'idée de *Dogville* de dévoiler la production cinématographique dans nombre de ses aspects structuraux et ici dramaturgiques. Mais aussi de fouiller les recoins les plus secrets et inavouables du drame vécu par ses interprètes. Notamment leur façon de s'immerger dans l'intériorité des personnages, à la manière du patriarche sous les traits de l'émouvant Philippe Duclos. Son jeu fait écho à celui d'Al Pacino, où «traversant une situation des affects vont surgir, à l'état naturel», comme le comédien de 74 ans le confie à France Culture.

Loin du film?

Dogville refigure une Amérique styli-

sée et expressionniste des laissés-pour-compte d'une mine renforcée par des arrière-plans dessinés à la craie comme issus d'une maquette mettant en lumière les artifices théâtraux. Si la réalisation fut saluée en 2003 pour son audace formelle, son contenu miné par la mythomanie, le cynisme, la misogynie et le sadisme du cinéaste se trouva, lui, fort disputé.

Si les excès avec lesquels frustrations, jalousies, mesquineries et passions colorant le langage de la vie y sont cruellement et mélodramatiquement dépeints, les vingt dernières minutes voient se déchaîner une violence digne d'un massacre à la Oradour. Sous le signe de l'inattendu et du non-dit, la femme en fuite se révèle l'instigatrice de la «purification» s'abattant sur le collectif désarmé. Elle se traduit par la froide exécution de femmes, vieillards, enfants et handicapés qui la composent. Le chien en sera

l'unique survivant. D'où le titre.

L'abject massacre de *Dogville*, *Entre chien et loup* le suggère. Sans le montrer. Ainsi par la voix chorale des interprètes mise au discours indirect, le film est résumé par le «Tue-les» adressé par Grace à son père maffieux. Trop peu pour inciter le spectateur à l'introspection sur un film roublard et manipulateur, concentrationnaire et malfaisant interrogé et mis en abyme par le théâtre? Que les idéaux humanistes de Tom peuvent se réduire à son propre égoïsme est bien la réalité finale dénoncée par Graça. La nôtre?

Une fin problématique

Dans le long-métrage, le dénouement provocateur et apocalyptique est accompli par les gangsters et hommes de main d'un parrain (James Caan), qui n'est autre que le père de l'infortunée. Sans guère d'hésitation, Grace se mue en justicière mythologique et déité vengeresse. Elle exécute d'une balle dans la nuque, Tom, narrateur de l'histoire qui l'a trahie dans une quasi-réplique d'une scène de *La Liste de Schindler* de Spielberg suscitant réflexions et polémiques autour de la représentation de l'Holocauste dans la fiction. La dimension possiblement «fascisante» de *Dogville* fut indirectement soulignée en 2011 par le pire tueur de masse de l'histoire européenne récente, Anders Behring Breivik.

Le Norvégien en fit «le script» de son attentat sur l'île d'Utøya le 22 juillet 2011. Qui vit ce criminel d'extrême-droite exécuter méthodiquement et froidement 69 innocents après avoir perpétré un attentat ayant fait huit morts à Oslo. Cela au grand dam et à l'horreur» d'un cinéaste qui déclara toutefois, dans la provocation (?) de trop, sa «compassion» pour Hitler lors de la conférence de presse de son film *Melancholia* au Festival de Cannes, le 18 mai 2011. Soit deux mois avant la tuerie d'Utøya. ■

Bertrand Tappolet

Entre chien et loup. Comédie de Genève. Jusqu'au 13 octobre. Rens.: comedie.ch

Un panorama utile pour la riposte

Philippe-Joseph Salazar est philosophe et professeur de rhétorique à l'université du Cap (Afrique du Sud). Ancien élève de Louis Althusser et de Georges Balandier, on lui doit notamment la traduction en français du rapport de la Commission Vérité et Réconciliation, mise en place sous Nelson Mandela. Carnet de notes en main, veillant à rester toujours maître de ses entretiens, il est parti, cette fois, à la rencontre de quelques-unes des principales figures «intellectuelles» de la droite identitaire d'aujourd'hui, dont l'influence croissante sur le débat public ne peut qu'inquiéter. Des Etats-Unis à l'Europe, l'auteur dessine les contours de ce qu'il nomme une «internationale blanche», articulante des nationalismes autrefois rivaux dans un projet global de «séparatisme par la race». Si l'auteur donne parfois l'impression de surestimer les traits spécifiques de ce «racisme intégral» contemporain, il nous en livre néanmoins, ici, un panorama exhaustif, utile pour l'élaboration d'une riposte qui «cible juste». ■

Laurent Etre

Paru dans *L'Humanité*
Philippe-Joseph Salazar, *Suprémacistes*, Plon, 281 pages

Alice Rivaz, écrivaine féministe

EXPO • Voici une modeste exposition qui s'adresse plutôt aux amateurs de littérature. Elle se tient au Palais de Rumine à Lausanne, à l'entrée de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Alice Rivaz (1901-1998) était la fille de Paul Golay, l'un des fondateurs en 1917 du Parti socialiste vaudois moderne et grande figure politique cantonale. Golay, antimilitariste et pacifiste, se situait alors à l'extrême gauche. Sa fille Alice a partagé ses convictions socialistes et se disait même «révolutionnaire». Autour de 1918, avec ses camarades des Jeunesses socialistes, elle parcourait les villages vaudois en brandissant le drapeau rouge et en chantant *L'Internationale*... ce qui leur valait souvent de recevoir pommes et tomates pourries de la part de la population paysanne!

De 1925 à 1939, elle a travaillé au Bureau international du Travail à Genève. Dans l'un de ses romans, elle décrit très bien l'ambiance de la salle des dactylos et l'obsédant cliquetis des machines à écrire. C'était bien avant l'ère de l'ordinateur. Elle écrivit son premier roman en 1939. Mais pour ne pas fâcher son père qui trouvait son style «mauvais» et sa mère, protestante très austère, qui jugeait ses écrits immoraux, à une époque où le sexe était tabou, elle publia ses livres sous le pseudonyme d'Alice Rivaz. C'était à la fois un hommage à Ramuz qui, bien que

souvent considéré comme plutôt misogyne, l'a beaucoup soutenue (Rivaz et Ramuz commencent et finissent par la même lettre), et une référence à Lavaux, d'où venait sa mère très aimée. Après une longue éclipse littéraire, entre 1951 et 1959, où elle s'occupa de cette dernière, devenue veuve et âgée, elle reprit sa vie d'écrivaine.

Le thème principal de ses romans est la vie amoureuse des femmes, mais décrite par une femme, ce qui était assez nouveau. Elle raconte souvent des amours contrariées. Alice Rivaz a aussi voulu donner la parole aux humbles, aux défavorisés. Bouleversée par la guerre civile espagnole 1936-1939 et par la montée du nazisme, elle a intégré l'Histoire dans ses livres.

Que montrent les quelques vitrines de la BCU? Des livres et des lettres de l'auteure ou adressées à Alice Rivaz, sa machine à écrire, des photos illustrant plusieurs phases de sa longue vie, mais aussi des tableaux réalisés par elle, qui avait un joli coup de pinceau. Les personnes intéressées ne manqueront pas de voir et d'écouter l'interview vidéo que Mousse Boulanger a réalisée en 1983 avec elle. Alice Rivaz y raconte sa vie, ses amours avec leurs



Alice Rivaz, une grande plume des lettres romandes.

DR

larmes, ses engagements politiques, avec beaucoup d'entrain et d'humour. Mais surtout, cette petite exposition devrait inciter à lire ou à relire ses romans, qui n'ont pas vieilli, par exemple *La Paix des ruches*, *Comme le sable*, *Jette ton pain* ou encore *Le creux de la Vague*. ■

Pierre Jeanneret

«Alice Rivaz. Présence des femmes», Palais de Rumine, Lausanne, jusqu'au 30 octobre.